



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

DEPARTEMENT DE L'ORNE

ARRONDISSEMENT DE MORTAGNE

COMMUNAUTE DE COMMUNES

DES VALLEES D'AUGE ET DU MERLERAULT

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 26 octobre 2020

Membres en exercice :	70
Présents :	43
⌘ Dont Pouvoirs	10
Votants :	53
Absents :	18
dont représentés	1

Date de convocation :
Le 16 octobre 2020

Secrétaire de séance :
Mme LE CALLONNEC Barbara

Acte publié le:
28 octobre 2020

Le lundi 26 octobre 2020, à vingt heures, le conseil communautaire légalement convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, en la Halle des sports à GACÉ, sous la présidence de Monsieur GOURDEL Sébastien, Président.

Etaients présents :

GOURDEL Sébastien	GRIMBERT Jean	ROSE Gérard	DIF Stéphane	LAIGRE Agnès
BIGOT Philippe	BIGOT Michel	LANGLOIS Paul	BOUNAB Karim	BIGNON Christophe
ROMAIN Guy	HAUTON Charles	FERET Jean-Pierre	LANGLOIS Arnaud	
LAIGRE Jean-Claude	BURGERJON Marc	BRASSEUR Nicole	COUSIN Michel	TABARD Marie-France
BISSON François	CHRETIEN Bernard	ALLAIN André	CAPLET Xavier	BUREL Gérard
COTREL-LASSAUSAYE Daniel	LAMPERIERE Emile	BEAUDOIN Isabelle	BONETTA Sylvie	PREEL Gérard
TANGUY Gérard	FEREY Yvette	STALLEGGER Pascale	PILLIARD Florence	ROLAND Régis
RAVASSE François	LECACHE Stéphane	LE FLOHIC Jean-Yves	VANDAMME Liliane	BELLETTE Alexandra
LE CALLONNEC Barbara	BATREL Serge	OLIVIER Annie	ROUTIER Isabelle	

Pouvoirs :

Mme LIARD Marie-Christine a donné pouvoir à M. ROMAIN Guy, M. AMESLANT Patrick a donné pouvoir à M. Sébastien GOURDEL, M. DUVALDESTIN Didier a donné pouvoir à M. Jean-Yves LE FLOHIC, Mme COLETTE Thérèse a donné pouvoir à M. FERET Jean-Pierre, Mme COUGE Huguette a donné pouvoir à M. COTREL-LASSAUSAYE Daniel, Mme MAYZAUD Marie-Thérèse a donné pouvoir à M. ROSE Gérard, M. TOUCHAIN Philippe a donné pouvoir à Mme ROUTIER Isabelle, M. PINHO Jérémias a donné pouvoir à M. BIGOT Michel, Mme HERVIEUX Jeanine a donné pouvoir à M. HAUTON Charles, Mme TASSUS Marie a donné pouvoir à M. BIGNON Christophe.

Etaients absents et excusés :

M. ROBIN Jean-Marie est représenté par M. BURGERJON Marc, Mme GRESSANT Martine, M. GRESSANT Matthias, M. LAIGRE Thierry, M. LURSON Patrick, Mme NICOLEAU Chantal, Mme NOGUES Nelly, Mme TRINITE Monique, M. FERREY Philippe, M. LELOUVIER Vincent, M. GOURIO Alain, M. HOORELBEKE Dominique, M. LAMPERIERE Alain, M. COUPE Jean-Luc, Mme DENIS Marie-Laure, M. ROBILLARD Denis, Mme PILLU Eva, Mme MORIN Amélie.

ORDRE DU JOUR

Le conseil communautaire, à l'unanimité

■ **Adopte** l'ordre du jour du conseil communautaire en date du 26 octobre 2020.

A- AFFAIRES GENERALES

1- Charte d'engagement du nouveau réseau de proximité des finances publiques *Délibération n°20201026_01*

Le conseil communautaire, à l'unanimité
Oui, l'exposé de Monsieur le Président

Vu le code général des collectivités territoriales
Vu l'avis favorable du Bureau de la cdcVAM

- **décide** d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer la Charte d'Engagements du nouveau réseau de proximité des finances publiques
- **affirme** son souhait que le Conseiller aux Décideurs Locaux soit mobile sur le territoire de la communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault
- **prend** acte de la fermeture de la Trésorerie de Gacé, à compter du 1^{er} septembre 2021
- **s'engage** à installer dans les locaux du siège social de la CDC des Vallées d'Auge et du Merlerault à VIMOUTIERS - le Conseiller décideur local (CDL)

B- AFFAIRES FINANCIERES

2- Petite Ville de Demain – Portage du dossier

Délibération n°20201026_02

Le conseil communautaire, à l'unanimité

Oui, l'exposé de Monsieur le Président

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu l'avis favorable du Bureau

Considérant l'accord des Commune de Gacé et de Vimoutiers, communes éligibles au dispositif : Petite Ville de Demain

Considérant l'intérêt à un portage et pilotage de ce dispositif par la communauté de communes

■ **donne** un avis favorable au portage par la communauté de communes du dispositif Petite Ville de Demain pour les communes de Gacé et de Vimoutiers

■ **autorise** Monsieur le Président ou son représentant à signer tous documents permettant la bonne fin de ce dossier

■ **sollicite** à leurs meilleurs taux les subventions qui permettront l'accompagnement pendant 6 ans du dispositif Petite Ville de Demain

3- Pacte financier

Délibération n°20201026_03

Le conseil communautaire, à l'unanimité

Oui, l'exposé de Monsieur le Président

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu l'avis favorable de la commission des finances

Vu l'avis favorable du Bureau

■ **prend acte** de la décision n°20201012-01 de confier à la société KPMG la réalisation du pacte financier de la communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault, aux conditions ci-après

▫ Prestation de base : 11 970.00 € TTC

▫ Animation du séminaire 2 850.00 € TTC

Soit un total de 14 820.00 € TTC

Le coût des journées d'intervention est de 950.00 € HT, 1 140.00 € TTC

Cette prestation prévoit les missions suivantes :

Désignation	Nombre de jours	Nombre de réunions	Total en €HT
PHASE 1 DIAGNOSTIC			
Volet 1 : Lancement et recueil des données (COPIL 1)	0,5	1	475,00
Volet 2 : Bilan des relations financières entre la CC et les communes depuis la fusion	1		950,00
Volet 3 : Diagnostic financier et fiscal des communes et de la CCVAM	1,5		1 425,00
Volet 4 : Analyse du niveau de service rendu (questionnaire et réunion DGS/secrétaires de mairie)	1	1	950,00

Volet 5 : Analyse de l'évolution de la fiscalité et de la DGF	0,5		475,00
Volet 6 : Formalisation du diagnostic	1		950,00
Comité de pilotage (COFIL 2)	0,5	1	475,00
MONTANT TOTAL PHASE 1	6,0	3	5 700,00
PHASE 2 ELABORATION DU NOUVEAU PACTE FINANCIER 2020-2026			
Volet 1 : Prospective financière de la CCVAM	1		950,00
Volet 2 : Animation de la réflexion sur le nouveau pacte financier (séminaire en option)	2,5	1	2 375,00
Volet 3 : Simulation d'impacts	2		1 900,00
Volet 4 : Formalisation du pacte (COFIL 3 et rédaction du pacte)	1,5	1	1 425,00
MONTANT TOTAL PHASE 2 hors option	4,5	1	4 275,00
MONTANT TOTAL €HT hors option	10,50	4	9 975,00
MONTANT TOTAL €TTC hors option			11 970,00
MONTANT TOTAL PHASE 2 avec option	7,0	2	6 650,00
MONTANT TOTAL €HT avec option	13,00	5	12 350,00
MONTANT TOTAL €TTC avec option			14 820,00

4- Décision modificative

Délibération n°20201026_04

Le conseil communautaire, à l'unanimité
 Oui, l'exposé de Monsieur le Président
 Vu le code général des collectivités territoriales
 Vu l'avis favorable du Bureau

■ **décide** d'adopter les décisions modificatives, telles que ci-après

▣ Budget principal

<u>Section de fonctionnement</u>					Montant	
Chap	Article	R/O	Fonc	Libellé	BP 2020 Pour mémoire	DM N°
D						
.011	611	R	.01	Mission pacte financier	8 500,00	18 240,00
67	678	R	.01	Autres charges exceptionnelles	121 000,00	- 18 605,00
65	657363	R	.01	Subvention Budget annexe Beaumont	63 950,00	365,00
Total des dépenses de fonctionnement					193 450,00	-
R						
73						
Total des recettes de fonctionnement					-	-

<u>Section d'investissement</u>					Montant	
Chap	Article		Fonc	Libellé	BP 2020 Pour mémoire	DM N°
D						
.020	.020	O	.01	Dépenses imprévues	10 937,04	- 3 096,00
.11	2188	R	.022	Logiciels S T	38 020,00	5 030,00
	2188	R	.022	Matériels vidéo (provision)		14 970,00
	2051	R	.022	Logiciels Windette		3 350,00
.70	2183	R	.022	Véhicules	10 000,00	- 10 000,00
.711	2151	R	822	Chemins de randonnée	11 629,00	- 10 000,00
.894	2188	R	255	Restau scolaire Merit		1 695,00
15	202	r		Régul'PLUI secteur camembert	29 015,00	39 060,00
Total des dépenses d'investissement					99 601,04	41 009,00
R						
4582420	4582423	R	.01	Op'sous mandat école Merit		37 179,00
10	10222	R	.01	FCTVA	1 873 759,14	3 830,00
Total des recettes d'investissement					1 873 759,14	41 009,00

▣ Budget annexe de la ZA de Beaumont

<u>Section de fonctionnement</u>					Montant	
Chap	Article	R/O	Fonc	Libellé	BP 2020 Pour mémoire	DM N°
D						
.011	605	O	.01	Travaux Bassin rétention	25 000,00	365,00
Total des dépenses de fonctionnement					25 000,00	365,00
R						
75	751	O	.01	Subvention équilibre BP	63 468,00	365,00
Total des recettes de fonctionnement					-	365,00

C- RESSOURCES HUMAINES

5- Ecole de musique – Ajustements

Délibération n°20201026_05

Le conseil communautaire, à l'unanimité

Oui, l'exposé de Monsieur le Président

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu la délibération du 24 janvier 2017 adoptant le tableau du personnel de la cdc VAM

Vu l'avis favorable du Bureau

Considérant la nécessaire restructuration de certains cours à l'école de musique intercommunale

■ **décide** de réduire le temps horaire du poste de vacataire dont les missions précédentes étaient l'enseignement des percussions – batterie – tambour et de fixer le temps horaire à 2 heures/semaine pour l'enseignement du tambour

■ **décide** de créer un poste d'enseignement artistique, à raison de 3 heures/semaine à l'effet d'assurer l'enseignement de la batterie et des percussions

■ **dit** que les crédits suffisants ont été prévus au Budget Primitif – Chapitre 012

6- Maison France Service – Sainte-Gauburge-Sainte-Colombe
Délibération n°20201026_06

Le conseil communautaire, à l'unanimité

Oui, l'exposé de Monsieur le Président

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu l'avis favorable du Bureau

Considérant la labellisation en cours d'une maison France SERVICES sur la commune de SAINTE GAUBURGE-SAINTE COLOMBE

Considérant les subventions apportées par les services de l'Etat à l'effet d'aider au financement des coûts de fonctionnement de ce nouveau service

Considérant que pour le bon fonctionnement de ce service, il convient de créer 2 postes d'agent d'accueil et d'animation à raison de 20 heures/semaine

Considérant la nécessité de prendre rang à l'effet de bénéficier des aides et accompagnement dans l'emploi du dispositif CUI-CAE et du corollaire lié à la formation (parcours PEC)

■ **décide** d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à créer 2 postes d'agent d'accueil et d'animation, à raison de 20 heures/semaine

Ces 2 agents seront affectées au service de la Maison France SERVICES de Ste Gauburge–Ste Colombe

■ **décide** d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à solliciter à son meilleur taux, l'aide de l'Etat dans le cadre des dispositifs CUI- CAE pour aider au financement des 2 postes ainsi créés

■ **dit** que les crédits suffisants seront prévus au Chapitre 012

D- DIVERS

7- Affaires économiques – Régularisation acte
Délibération n°20201026_07

Le conseil communautaire, à l'unanimité

Oui, l'exposé de Monsieur le Président

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu l'avis favorable du Bureau

Vu la délibération **20200310-03 – ZONE D'ACTIVITES DE VIMOUTIERS – CESSION D'UN TERRAIN A ETS
VERSERON - JMG**

Le conseil communautaire, à l'unanimité

Oui, l'exposé de Madame la Présidente

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'avis favorable de la commission des finances

Considérant le souhait de l'entreprise VERSERON demandant à acquérir la parcelle de terrain AR 166 en vue d'étendre son activité, dans la zone d'activités de Vimoutiers

■ **décide**

● de céder à la SCI J-M-G sise 7 Rue de Fordingbridge à Vimoutiers, la parcelle de terrain AR 166 d'une contenance de 2 487 m² au prix de 7.00 € HT, le m².

Le prix de vente est donc arrêté à la somme de 17 409.00 € HT.

● d'autoriser Madame la Présidente ou son représentant à signer l'acte authentique de vente en l'étude de Maître SEJOURNE, notaire à Vimoutiers

● de dire que les frais annexes de la vente sont à la charge de l'acquéreur

Vu le changement de gouvernance en date du 16 juillet 2020

■ **décide** d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer l'acte authentique de vente en l'étude de Maître SEJOURNE, notaire à VIMOUTIERS

■ **dit** que les autres termes de la délibération ne sont pas modifiés, à savoir :

● céder à la SCI J-M-G sise 7 Rue de Fordingbridge à Vimoutiers, la parcelle de terrain AR 166 d'une contenance de 2 487 m² au prix de 7.00 € HT, le m².

Le prix de vente est donc arrêté à la somme de 17 409.00 € HT, 20 890.80 € TTC

● dire que les frais annexes de la vente sont à la charge de l'acquéreur

8- Liste des arrêtés pris par délégation

Monsieur le Président présente à l'assemblées le liste des arrêtés pris par délégation concernant :

- Les affaires générales
- Les ressources humaines
- L'urbanisme
- La voirie

Fin de séance : 21h25